

n'est possible en terme de budget. Le régime indemnitaire est peu lisible, mais son évolution est impossible à moyens constants. Le SNPDEN a néanmoins réaffirmé sa volonté d'une revalorisation des indemnités et d'une indexation.

### Le classement des établissements:

Le SNPDEN a démontré comment des facteurs extérieurs à la valeur des personnels de direction pouvaient entraîner des déclassements dommageables en terme de rémunération. M. Dellacasagrande reconnaît le lien avec l'évolution démographique mais souligne que l'effectif des élèves n'est pas le seul élément pris en compte. Un travail commun est envisagé avec la DESCO pour analyser clairement ce phénomène de migration de population scolaire. Par ailleurs, avec la loi organique, il n'est pas exclu que le classement des établissements soit déconcentré et que les catégories d'établissement évoluent. Les règles du dialogue social vont changer, des bouleversements sont prévisibles. S'il n'y aura pas abrogation des statuts, il est cependant clair que l'aspect budgétaire prime sur celui du statutaire. ID n'est intervenu que pour demander une catégorie supplémentaire pour les très gros établissements (3 000 élèves).

### Perspectives:

A notre demande concernant la CPA et le temps partiel, il est répondu qu'il s'agit effectivement d'un dossier à traiter, qui nécessite une modification législative.

Le SNPDEN est intervenu sur le problème des avantages en nature traité de façon diverse selon les académies (application ou non de l'arrêté du 10.12.02 concernant le mode de calcul) et a rappelé à M. Dellacasagrande le projet de circulaire concernant les bonifications servies aux chefs d'établissement exerçant en cité scolaire, ainsi qu'un courrier dénonçant la non application de cette règle à un collègue corse. Sur ce dernier point M. le Directeur a promis de nous soumettre un projet lors de notre prochaine rencontre; quant au calcul de l'imposition des avantages en nature, il propose d'en reporter l'analyse manquant d'éléments pour étayer sa réponse.

Rendez-vous est pris pour le 9 avril à 9h30 pour travailler sur le dossier des promotions avec la collaboration de la direction de l'encadrement qui fournira un document établissant les prévisions de départ en retraite.

# Derniers ouvrages reçus...

## TERRITOIRES ÉDUCATIFS ET GOUVERNANCE

**Sous la Direction de Yves de Saint-Do - Scéren-CRDP d'Auvergne - 253 pages - 20 €**

Cet ouvrage constitue les actes du colloque international organisé à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand du 14 au 16 avril 2003, sous la direction de Yves de Saint-Do, colloque qui succède à ceux de 1998 et 1999 organisés à l'université de Montréal et celui de 2000 à l'IUFM de Lyon, qui portaient sur le management et les relations de pouvoir dans les organisations scolaires.

De nouveaux territoires se constituent autour de projets. Existe-t-il des liens entre ces nouveaux découpages et une nouvelle approche du management? Telle est la question posée par ce colloque autour du concept de gouvernance.

Aujourd'hui, en France, dans le contexte européen, s'élaborent des communautés de communes et territoires émergents. Les découpages des systèmes éducatifs revêtent d'un pays à l'autre des formes différentes, d'où l'intérêt de pouvoir comparer et d'aborder les questions de démocratie, de l'efficacité et de la modernisation des services publics.

## FAIRE L'ÉCOLE, FAIRE LA CLASSE

**Philippe Meirieu - ESF Éditeur  
Collection Pédagogies  
200 pages - 23 €**

A l'occasion du 100<sup>e</sup> titre de la collection *Pédagogies* dirigée par Philippe Meirieu, ce dernier fait paraître son « manuel de pédagogie ».

Structuré autour de trois grandes parties - *L'École: principes pour une institution*, *Le maître: tensions pour un métier*, *La classe: repères pour une pratique* - cet ouvrage se compose de textes de fond sur les différentes composantes de l'école d'aujourd'hui, de questions pour prolonger la réflexion et d'outils pour mettre en pratique les enjeux évoqués.

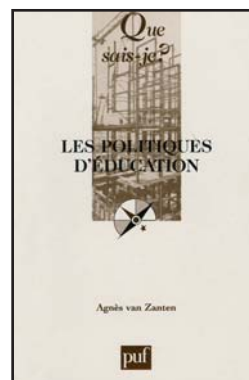
Construit en brefs chapitres pouvant être lus séparément et proposant une multitude d'exercices et d'outils à utiliser en formation ou en classe, ce livre permet à Philippe Meirieu de livrer une synthèse qui devrait se révéler utile aussi bien au profes-

seur débutant qu'à l'expert chevronné, aux formateurs, ainsi qu'aux cadres éducatifs et aux chercheurs.

Il devrait donner au lecteur les clés pour, tout à la fois, « comprendre les enjeux fondamentaux de l'institution scolaire, entrer dans les tensions et les contradictions structurant l'entreprise éducative et pour décider lucidement de ce qu'il doit faire au quotidien dans les situations les plus imprévues ».

## LES POLITIQUES D'ÉDUCATION

**Agnès van Zanten - Éditions PUF -  
QUE SAIS-JE ?  
126 pages - 7,50 €**



« Même en limitant l'analyse au champ strict de la scolarisation, les politiques d'éducation recouvrent un domaine si vaste [un ensemble de presque 15 millions d'élèves et d'étudiants, de plus de 800 000 enseignants et d'environ 260 000 personnels administratifs, techniques, d'éducation et de surveillance] qu'il peut apparaître illusoire d'en proposer une synthèse », indique Agnès van Zanten, directrice de recherche au CNRS, en introduction de ce « Que sais-je? ». Consciente de l'ampleur de la tâche, l'auteur propose cependant une grille de lecture rigoureuse des intentions et des réalisations du gouvernement en matière d'éducation, en analysant les idées et valeurs qui orientent les choix éducatifs, les instances qui participent à leur élaboration ainsi que les différents acteurs qui les impulsent et les mettent en œuvre.

Tout en soulignant l'incapacité pour l'État « d'établir des priorités en l'absence d'un consensus social fort sur les finalités du système d'enseignement », Agnès van Zanten conclut son ouvrage en indiquant qu'il « est vain d'imaginer qu'un grand débat sur l'école permettra de trancher définitivement entre les valeurs et les idées qui doivent orienter les choix politiques ».

# Congrès d'UNSA-Education Le Mans, 27-28-29 mai 2004

Le SNPDEN a fait le choix, confirmé définitivement au Congrès de Toulouse (mai 2000), d'être à part entière syndicat de la FEN, devenue l'UNSA-Éducation au Congrès de PAU (décembre 2000).

Le SNPDEN est aujourd'hui le 4<sup>e</sup> syndicat de la Fédération en nombre d'adhérents mais le premier quant à son implantation dans son champ de syndicalisation, ce qui lui confère une responsabilité particulière.

Le SNPDEN remplit toutes ses obligations à l'égard de sa fédération, comme en témoigne le paragraphe du rapport d'activité de la commission « Vie syndicale » (*Direction* n° 116, p. 35)

Il a participé activement à la préparation du Congrès du Mans, notamment pour la préparation du projet de Résolution générale.

Le rapport d'activité du Secrétaire général Patrick Gonthier est publié dans le n° 98 de « l'Enseignement Public » et est soumis à l'appréciation des adhérents de la Fédération selon des modalités fixées par chacun des syndicats nationaux.

En ce qui concerne le SNPDEN, il est procédé à la consultation individuelle des syndiqués sur les deux rapports, activité et financier. (Matériel de vote et instructions avec le présent *Direction*).

Joint à ce numéro de *Direction*, vous trouverez :

- un bulletin de vote pour le rapport d'activité et le rapport financier de l'UNSA-Éducation, à compléter,
- une enveloppe bleue dans laquelle vous introduirez ce bulletin de vote,
- une enveloppe blanche pour l'expédition.

## LES VOTES SONT À ACHEMINER AU SIÈGE NATIONAL POUR LE VENDREDI 14 MAI 2004. DELAI DE RIGUEUR.

Ne négligeons pas la préparation de ce congrès et n'en minimisons pas la portée. Il sera le premier congrès de l'UNSA-Éducation, depuis sa création, ce sera l'occasion d'affirmer sa représentativité.

Le fédéralisme est indispensable à notre syndicalisme de personnel de direction, sinon nous verserions dans le lobbyisme ce qui ne revêtirait qu'un intérêt momentané et illusoire.

# Derniers ouvrages

(suite)

## ADMINISTRER L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

**AFAE - Revue  
Administration et éducation - N° 1/2004 (N° 101)  
204 pages - 13 €**



« Les critiques sont nombreuses sur l'efficacité de notre enseignement des langues. Elles peuvent apparaître fondées et ont d'ailleurs des conséquences sur la façon même dont est conçu l'enseignement des langues, à la fois sur le temps qui lui est consacré, la manière dont il est dispensé et ce qui, au sein d'un tel enseignement, peut apparaître comme trop peu tourné vers la pratique de la langue elle-même » indiquait Jean-Paul de Gaudemar en mars 2002, lors d'une table ronde consacrée à l'apprentissage des langues étrangères.

Un constat qui a le mérite de poser la question de fond, à savoir, apprendre des langues étrangères, oui, mais qu'elles langues, comment et pour quoi faire ?

C'est autour de ces questions que s'articulent les différentes contributions de ce numéro, qui aborde successivement : l'importance de la dimension européenne dans l'enseignement des langues, l'évaluation en langues vivantes, les conséquences de l'in-

troduction d'un enseignement de langue dans le 1<sup>er</sup> degré, l'impact des nouvelles technologies dans cet apprentissage, l'objectif de l'apprentissage des langues et les conséquences à en tirer sur la formation des enseignants...

**Prochain numéro à paraître : « Recruter et gérer les cadres de l'Éducation Nationale ».**

## LES OUBLIÉS DE L'ÉCOLE EN FRANCE

**Gabriel Langouët  
- Hachette Éducation  
- Collection « L'État de  
l'Enfance en France »  
256 pages - 21,10 €**

Les progrès réalisés depuis plusieurs décennies pour amener un nombre croissant de jeunes à obtenir qualification et diplômes sont incontestables. Pourquoi certains élèves ont-ils, malgré tout, un parcours scolaire difficile ? Qui sont ces « oubliés » de l'école ? A quelle étape de leur scolarité ont-ils commencé à décrocher ?

Tout en mettant en valeur les réussites du système éducatif français, ce livre réalisé par l'Observatoire de l'enfance en France insiste sur la nécessité d'encourager davantage les plus démunis pour leur permettre d'atteindre un meilleur niveau de formation favorisant leur insertion professionnelle et sociale.

L'Observatoire de l'enfance en France ([www.observatoire-delenfance.org](http://www.observatoire-delenfance.org)) est un groupement d'intérêt économique fondé par la Fédération des PEP (les pupilles de l'enseignement public) et la MGEN. En sont aussi partenaires la CAMIF, la CASDEN et l'UMAE.

Pour en savoir plus : [www.hachette-education.com](http://www.hachette-education.com) (Rubrique « Pédagogie et formation »).